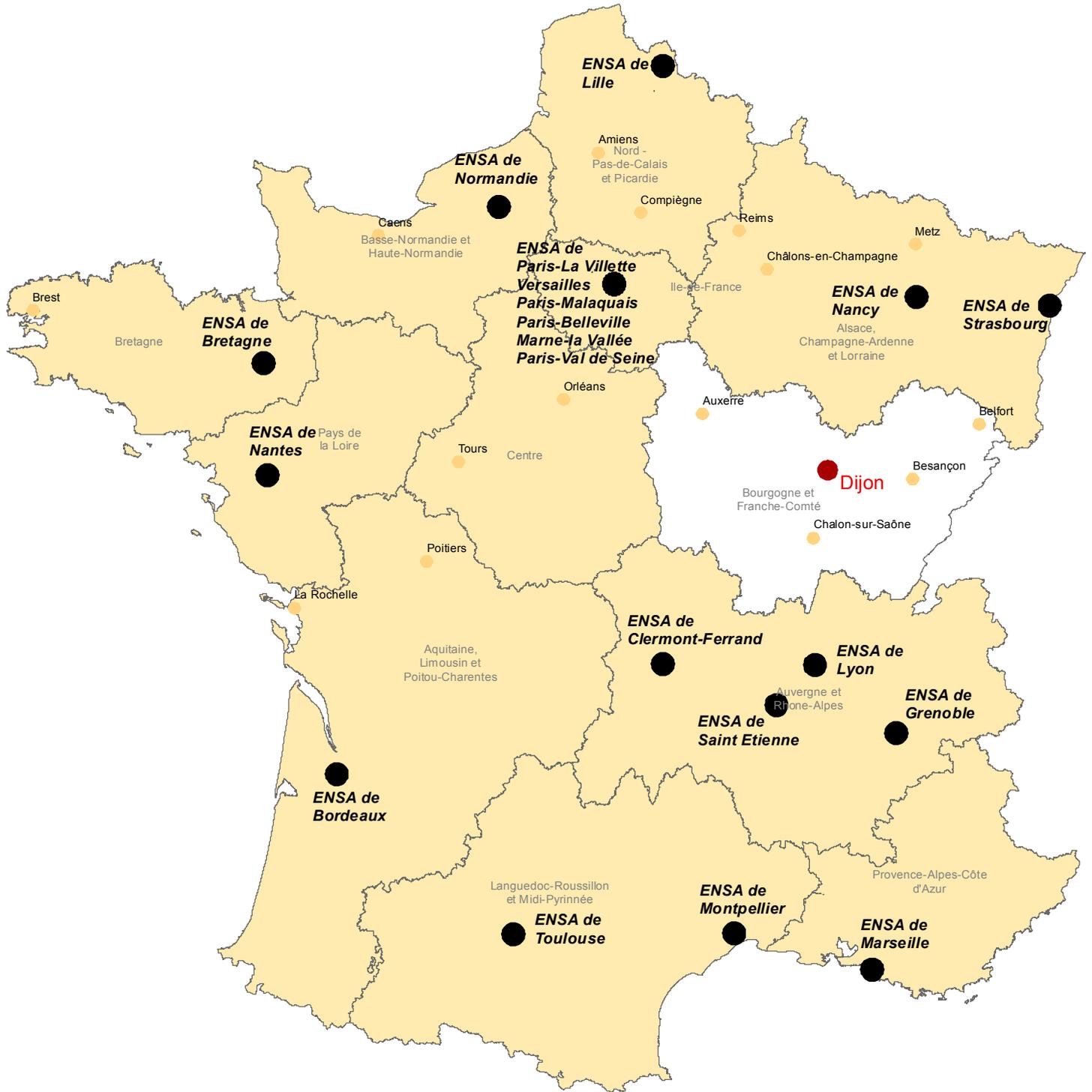


Répartition des 20 Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture



Légende

● Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture



0 37,5 75 150 225 300 Kilometers



ARCHITECTURE NANCY

Dijon Métropole / Proposition d'accompagnement dans le cadre du Contrat métropolitain.

Mise en place d'un cadre contractuel pluriannuel assurant le développement de coopérations structurantes entre Dijon Métropole et ARCHITECTURE NANCY dans le domaine de la pédagogie, de la recherche et de l'expérimentation en architecture et urbanisme.

Lorenzo DIEZ & Christophe HUON / Octobre 2017

Contacts

DIJON MÉTROPOLE

LERCH Pierre / Directeur du Pôle Urbanisme-Environnement (06 72 07 69 91 / plerch@grand-dijon.fr)
PIROCCA Jean-Pierre / Chargé de mission Métropole (06 45 06 74 90 / jppirocca@wanadoo.fr)

ARCHITECTURE NANCY

DIEZ Lorenzo / Directeur (06 48 07 12 19 / lorenzo.diez@nancy.archi.fr)
HUON Christophe / Responsable Recherche & Métiers (06 77 02 42 10 / christophe.huon@nancy.archi.fr)

Objectif

Suite à divers contacts, notamment dans le cadre de la Semaine Architecture et Patrimoine mi-septembre 2017, Dijon Métropole s'est tournée vers ARCHITECTURE NANCY afin qu'elle l'accompagne sur son projet métropolitain dans le domaine de l'enseignement et de la recherche en architecture et urbanisme.

ARCHITECTURE NANCY propose de construire un cadre contractuel pluriannuel permettant de délocaliser certain de ses ateliers de projets habituellement organisé à Nancy. Pour ce faire, elle propose de mettre à profit les spécificités du territoire dijonnais (quartiers et/ou édifices démonstrateurs) comme support d'expérimentation pédagogique et scientifique pour ses étudiants. Par ailleurs, compte tenu du potentiel universitaire présent sur la métropole et dans la nouvelle région (notamment avec le programme ISITE-BFC), elle propose en complément d'identifier et développer, avec les acteurs locaux, des thématiques et programmes de recherche et expérimentation qui pourraient être déployés dans les années à venir. L'objectif concret pouvant être à terme de déposer conjointement un projet de Chaire de recherche partenariale en architecture (dispositif instauré par la Stratégie nationale pour l'architecture) sur une thématique liée aux atouts de la métropole et la valorisant comme territoire-laboratoire-démonstrateur.

Proposition synthétique

Mission	Durée (jour)	Forfait* (€ HT)
- Définition de la stratégie pédagogique du projet. - Caractérisation des problématiques territoriales à étudier. - Validation du cadre administratif du partenariat.	3	1.800
- Identification de Workshops (hors Semaine Patrimoine) - Identification de collaboration d'enseignants ARCHI NANCY à des formations universitaires locales en lien avec l'architecture.	5	3.000
- Accompagnement au développement de programmes de recherche et d'expérimentation.	5	3.000
- Coordination d'ensemble du partenariat.	6	3.600
- Suivi et évaluation des activités du projet.	2	1.200
TOTAL	20	12.600

* Honoraires d'Assistance à maîtrise d'ouvrage ; tous frais annexes inclus (déplacement, hébergement...)
Frais éventuels de mobilisation d'enseignants en sus.